

## LES TROUBLES SPECIFIQUES DES APPRENTISSAGES

Cet article a pour intérêt de préciser la nature des troubles spécifiques des apprentissages qui sont souvent englobés dans des pathologies plus globales ou confondus avec de simples retards.

Dans un premier temps, il est déjà très important de différencier les difficultés d'apprentissage souvent confondues avec les troubles d'apprentissage.

**Les difficultés d'apprentissages** se caractérisent par :

- Un ralentissement des apprentissages
- Une évolution lente ou ralentie
- Mais surtout : une évolution spectaculaire quand une prise en charge est mise en place.
- Des difficultés temporaires qui sont souvent liées à des perturbations au niveau du milieu sociale ou familial (déménagement, changement d'école, séparation....)
- L'enseignant peut poser un diagnostic pédagogique



**Les troubles des apprentissages** se caractérisent par :

- Des déficits persistant dans le temps
- Des impacts durables sur la scolarité
- Des déficits qui pourront être compensés par des techniques de rééducation et d'accompagnement mais ils ne disparaîtront jamais.
- Une résistance à la remédiation et à la rééducation si celles-ci ne sont pas spécifiques.
- Un bilan pluridisciplinaire est indispensable pour spécifier la nature des troubles

### Le bilan pluridisciplinaire



Il comprend :

- Un examen neuropédiatrique permettant d'ôter toute suspicion de troubles acquis (trauma, épilepsie...)
- Un examen pédopsychiatrique permettant d'évaluer les retentissements des troubles spécifiques des apprentissages sur la personnalité et l'humeur de l'enfant. Il spécifiera la nécessité d'un suivi psychothérapeutique.
- Une évaluation de l'efficiences générale (QI) : Réalisée par le psychologue scolaire ou le neuropsychologue afin d'ôter la présence d'un déficit intellectuel (résultats à considérer avec beaucoup de prudence)
- Un bilan orthophonique : examen du langage oral et de la parole, langage écrit et raisonnement logico-mathématique.
- Un bilan psychomoteur : évaluation des praxies (programme des gestes), du schéma corporel, de la construction spatiale et de l'ensemble des axes liés à la temporalité.
- Un bilan neuropsychologique : évaluation des fonctions cognitives telles que la mémoire, l'attention et les fonctions exécutives.

- Une évaluation de la personnalité (psychologue) : évaluation de l'état de maturité de l'enfant et de son adaptation face au monde qui l'entoure.
- Un bilan en ergothérapie : évaluation du type d'aménagement nécessaire à la réadaptation c'est-à-dire les aménagements de la vie quotidienne pour pallier les handicaps.

Chacun de ces examens permettra d'évaluer les fonctions instrumentales c'est-à-dire les fonctions cognitives qui permettent d'appréhender et de percevoir le monde extérieur afin de répondre aux sollicitations de l'environnement.

On pourra alors préciser si l'enfant présente **un trouble spécifique** des apprentissages ou non.

Troubles des apprentissages	
<b>Spécifiques</b> 	<b>Non Spécifiques</b> 
Dysphasie Dyslexie Dysorthographe Dyspraxie Dyscalculie Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.	Dommages cérébraux (traumatisme crânien, épilepsie...) Syndrome chromosomique (X fragile,, DE Turner ...) Déficience intellectuelle Syndrome congénital Malformations cérébrales (cérébelleux, Spina ..) Autisme ou Asperger Troubles envahissants du développement (psychoses, névroses sévères...) Troubles névrotiques sévères

## Les troubles spécifiques :

### La dysphasie



*La dysphasie est un trouble durable dans l'apprentissage du langage oral qui ne doit pas être confondu avec un simple retard de parole ou de langage. Elle se caractérise par des marqueurs de déviance. On en distingue plusieurs types qui touchent l'axe réceptif, expressif ou mixte.*

### La dyslexie



*La dyslexie est un trouble durable de l'acquisition de la lecture. Il doit exister un décalage d'au moins 18 mois entre l'âge de la lecture et l'âge de l'enfant. Des marqueurs de déviance dans les stratégies de lecture permettent de poser le diagnostic de dyslexie. On en distingue plusieurs types : dyslexie phonologique, dyslexie de surface, dyslexie visuo-attentionnelle et enfin les formes mixtes.*

## La dysorthographe



*La dysorthographe, souvent associée à la dyslexie peut exister de façon isolée. Elle se caractérise par les mêmes marqueurs de déviance mais à l'écrit.*

## La dyspraxie



*La dyspraxie est un déficit au niveau des mouvements et des gestes coordonnés ou un trouble dans la représentation de l'espace (graphie, construction, maladresse persistante) avec une incidence assez fréquente sur l'apprentissage du calcul.*

## La dyscalculie



*La dyscalculie est un trouble durable dans l'apprentissage du nombre et du calcul. Le diagnostic de dyscalculie est toujours complexe à établir. Elle peut être consécutive à une dysphasie, une dyslexie, des troubles de la mémoire de travail et très souvent associée à une dyspraxie.*

## Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité



*Le TDAH se définit par un ensemble de symptômes qui doivent exister depuis plus de 6 mois et dont l'apparition se situe avant l'âge de 7 ans (DSM-IV)*

*Il se caractérise entre autres par :*

- *Un déficit d'attention soutenue (auditive et visuelle)*
- *Un déficit d'attention sélective*
- *Un trouble dans l'organisation de son travail et de ses affaires*
- *Une importante distractibilité*
- *Une agitation motrice désordonnée*
- *Une importante impulsivité*

*Les difficultés doivent se rencontrer dans plusieurs circonstances ou contextes (maison, école etc..)*

*Les conséquences sont très importantes sur l'intégration sociale et scolaire de l'enfant.*

Ouvrages et guides destinés aux parents



**Bibliographie sur les troubles spécifiques des apprentissages**

CHEVRIE-MULLER, Claude, NARBONNA, Juan.  
**Le langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques.**  
3e éd. Paris : Masson, 2007. 624 p.

**Dyslexie, où est la différence ?**

IPEJ - Commander en ligne chez CORIDYS.

**Les dyslexies : décrire, évaluer, expliquer, traiter,** Masson. Van Hout, A., & Estienne, F. (Paris, 2001).

BRIS, S., GERARD, Christophe-Loïc, ADRIEN, Jean-Louis: Développement de la théorie de l'esprit et de la conservation chez l'enfant dysphasique.  
**ANAE**, mai 1999, n° 52 99, p 49-58.

PENNAC, Daniel. **Chagrins d'école.** Paris : Gallimard, 2007. 304 p.

DEHAENE, Stanislas.

**Les neurones de la lecture.**

Paris : Odile Jacob, 2007. 478 p.

- Accompagnons l'enfant dyspraxique.
- Guide parental DMF 2006
- L'évolution du langage chez l'enfant : de la difficulté au trouble. Marc Delahaie édition INPES 2004
- Guides des écoles pas comme les autres. Sophie Chavanas Guides Horay 2001-2002 ; 2005-2006
- BD : dyslexie où est la différence ? ; IPEJ Marianne Klees, Eleni Grammaticos diffusé par Coridys 2000
- 1<sup>ère</sup> journée nationale des dys. (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) Actes du colloque du 10/10/2007 fédération APAJH
- Apprivoiser l'hyperactivité et le déficit de l'attention. Colette Sauvé ; collection parents. 2000
- Aider son enfant à gérer l'impulsivité et l'attention. Alain Caron Chenelière éducation. 2006
- Réussir malgré sa dyslexie. Janine Cahen L'harmattan, 2000
- Réussir malgré sa dyslexie. Janine Cahen témoignage, 1996
- Les enfants, la lecture, et l'orthographe. Dyslexie(s) : comprendre pour mieux agir ! APEDYS 2001

Reuves :

- Sciences et vie n°162 mars 1988 le cerveau et la mémoire
- Sciences et vie n°164 septembre 1988 l'enfant et l'échec scolaire
- Sciences et vie n°1044 septembre 2004 votre cerveau vous trompe pourquoi ? Comment ?
- Réadaptation n°486 janvier 2002 dyslexie et dysphasie
- N°547 février 2008 TDAH
- N°522 juillet-août 2005 les enfants dyspraxiques

DVD :

- Une découverte résolument concrète des troubles spécifiques des apprentissages. Catherine Billard, Monique Touzin, Patrice Gillet, Sylvie Nguyen. Signes éditions. 2004
- Dyslexie le mal des mots. Mosaïque films.
- Présentation vidéo : la maison d'enfant Les Lavandes APAJH 04
- Les troubles spécifiques du langage oral et écrit. Patrice Couter et AIS. Scérén 2004



Pôle Expérimental  
Les LAVANDES  
Le Village  
05700 Orpierre  
04 92 66 21 35

APAJH 04 - 1 B Avenue du Parc  
04160 Château-Arnoux  
Tél. : 04 92 64 44 11  
Fax : 04 92 64 96 16

Mel : [secretariat.assoc@apajh04.asso.fr](mailto:secretariat.assoc@apajh04.asso.fr)  
Site internet : <http://apajh04.free.fr/>

Edité et imprimé par l'association APAJH 04  
Directeur de publication : Jean-Pierre Faurand

